

Les enseignants marocains à l'étranger en grève lundi

La grogne est à son comble parmi les enseignants de la langue arabe et de la culture marocaine en poste à l'étranger. Pour protester contre la décision des autorités de se passer collectivement de leurs services, ils vont faire grève lundi prochain entre midi et quatorze heures et organiser deux sit-in devant les ambassades du Maroc à Paris et à Madrid.

Selon les termes du communiqué conjoint publié en l'occasion par la Commission syndicale des enseignants de la langue arabe et de la culture marocaine en Belgique affilié à la FDT et d'autres organisations syndicales et coordinations, cette action intervient en réplique au «mépris» des responsables des efforts qu'ils ont déployés et de leur proximité avec les fonctionnaires de l'Etat de la diaspora marocaine.

Ils y expriment également leur refus total de la manière «dégradante» avec laquelle les autorités ont mis fin à leurs contrats, en insistant sur la nécessité de prendre en considération leurs conditions sociales et leurs engagements et de leur réserver un accueil digne de la noble mission qu'ils ont accomplie.

Il convient de rappeler que le feuilleton des problèmes qu'ils ont eus avec l'administration se poursuit depuis près d'une décennie et qu'ils n'ont cessé de revendiquer la régularisation de leur situation en dénonçant la politique de la sourde oreille adoptée par les responsables.

Mohamed Taleb

Suite page 3

Les enseignants marocains à l'étranger en grève lundi

Suite de la première page

En effet, depuis 2001 et jusqu'à présent, il ne s'est pas passé une seule année sans qu'il n'y ait de conflit entre les deux parties. Depuis cette date, ils n'ont cessé de dénoncer le fait d'être écarté de la liste des fonctionnaires d'Etat travaillant à l'étranger, en violation du statut de la Fonction publique et de plusieurs décrets et loi, notamment le décret n° 898-75-2 du 30 décembre 1975. Ils réclament l'application stricte du statut général de la Fonction publique et des dispositions juridiques et réglementaires le complétant.

Outre les questions de régularisation des arriérés dus au titre des avancements, des promotions, et de la couverture sociale, ils exigent aussi l'assainissement de leur situation administrative et financière

et le paiement de leurs indemnités de séjour.

A préciser que l'ensemble des représentations syndicales du corps enseignant marocain de France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie et Grande-Bretagne participeront à la grève et aux deux sit-in qui auront lieu lundi prochain, en l'occurrence la Commission syndicale des enseignants de la langue arabe et de la culture marocaine en Belgique, le collectif des enseignants d'arabe et de la culture marocaine en poste en Europe, le bureau régional de la Fédération nationale des fonctionnaires de l'enseignement en Europe, la section syndicale de la fédération indépendante de l'enseignement en Espagne et la coordination des enseignants de la langue arabe et de la culture marocaine en Europe.

Mohamed Taleb